



BREVET PROFESSIONNEL AGRICOLE

Travaux d'Aménagements Paysagers

Diplôme de niveau 3 du Ministère de l'Agriculture

 13 mois



Sessions régulières



CFPPA Site des Vaseix

OBJECTIFS

Obtenir les compétences professionnelles en vue d'un **emploi d'ouvrier qualifié** :

- Dans le secteur privé ou en collectivité
- Au sein d'une Association Intermédiaire ou de Service à la Personne
- En Chèque Emploi Service Universel (CESU)

COMPÉTENCES

Au terme de la formation, l'apprenant sera capable de :

- Préparer son travail dans le cadre des consignes reçues
- Réaliser des travaux de création et d'entretien des espaces verts
- Réaliser des travaux de constructions paysagères ou d'ouvrages paysagers
- Réaliser des travaux d'élagage, de taille de formation, d'entretien et de soins aux arbres
- Utiliser les matériels et de conduire certains engins de chantier
- Participer aux travaux d'entretien d'espaces naturels et ruraux
- Communiquer au sein de l'entreprise ou de la collectivité, avec la clientèle, le public, les partenaires, et les fournisseurs.

PUBLICS

Demandeur d'emploi.

PRÉ-REQUIS

- 12 mois d'activité professionnelle tous secteurs confondus
- ET**
- Satisfaire aux tests de positionnement internes

DÉLAIS D'ACCÈS

Selon résultat de positionnement.

CFPPA Les Vaseix – Bellac
contactez nos secrétaires pédagogiques

Site des Vaseix

Domaine des Vaseix
87430 VERNEUIL-SUR-VIENNE
05 55 48 44 30
cfppa.limoges@educagri.fr

Site de Bellac

7 rue des Rochettes
87300 BELLAC
05 55 60 95 95
cfppa.magnac-bellac@educagri.fr

ORGANISATION PÉDAGOGIQUE

Un Accompagnement Individualisé :

- Accompagnement à la recherche et au montage de dossiers de financement
- Individualisation des parcours
- Accompagnement de chaque stagiaire par un formateur référent

Une formation professionnelle assurée par des formateurs techniques ainsi que des professionnels de la branche

Une alternance de phases de formation théorique et pratique pour une meilleure assimilation des savoir-faire

Phase 1 diagnostic

positionnement pédagogique	7h
Immersion environnement professionnel	12h
Immersion dans un collectif	12h
Positionnement - Entretien bilan - contractualisation du parcours	4h
Sous Total phase 1	35h

RÉMUNÉRATION

Selon le financement de votre formation une rémunération peut vous être attribuée

TARIFS ET CHIFFRES CLÉS

Les tarifs, taux de réussite, taux de satisfaction et taux d'insertion sont disponibles sur notre site internet.

Le coût de la formation est pris en charge dans le cadre du Programme Régional de Formation de la Région Nouvelle-Aquitaine.

Conditions générales de vente disponibles sur www.cfppa.epl-limoges-nord87.fr

FRAIS PÉDAGOGIQUES

Aucun.

Phase 2

Savoir-faire professionnels de base en sécurité

Consolidation Français	35h
Consolidation Maths	35h
Consolidation Info	35h
Intégrer l'entreprise dont recherche de stage	17,5h
Estime/image de soi	17,5h
Filière paysage et emplois	4h
Connaissance du vivant - La plante et son environnement - Les différentes catégories de végétaux dans les jardins - Les bases de morphologie et de physiologie végétale pour comprendre les gestes professionnels - Moyens pour augmenter la résistance des végétaux aux maladies et ravageurs	24h
Reconnaissance de végétaux	24h
Savoir faire professionnels de base : plantation-tonte-taille- entretien des massifs Utilisation et Entretien des petits outils de jardiniers en sécurité (sécateurs-scies...)	25h
Utilisation et entretiens des principaux petits matériels mo- torisés (rotofil, tondeuse, taille-haie, tronçonneuse) en sécurité.	12h
Fondamentaux/sécurité sur un chantier	4h
Approche sur la réalisation et l'entretien les inertes de base dans les jardins (clôtures-dallages-bordures)	12h
TOTAL	245h

Phase 3 qualifiante – BPA TAP

UNITÉS CAPITALISABLES GÉNÉRALES

UCG1	Traitement de l'information	Expression et Communication	16h
UCG1	Communication professionnelle et sociale	Mathématiques Appliquées (topographie)	16h
UCG1		Informatique et utilisation professionnelle : réalisation d'un dossier technique	17h
UCG2	Connaissances relatives au domaine civique, social et économique	Devis de chantier - droit du travail - protection sociale	60h
UCG3	Connaissances pour mettre en œuvre des pratiques professionnelles respectueuses de l'environnement et de la santé humaine	Ecologie - Méthodes alternatives aux pesticides - Sécurité sur les chantiers d'aménagements paysagers	40h

UNITÉS CAPITALISABLES D'OPTION

UCO1	Connaissances scientifiques et techniques relatives aux espaces verts	Sciences du sol – Climatologie - Biologie végétale appliquée - Défense des cultures Multiplication des végétaux	157h
UCO2	connaissances scientifiques et techniques relatives aux travaux paysagers et à l'utilisation des matériaux, des matériels et équipements sur un chantier de paysage	Techniques des travaux Paysagers - Fonctionnement et entretien des matériels de travaux paysagers	90h

UNITÉS CAPITALISABLES DE SPÉCIALITÉ

UCS1	Réalisation de travaux d'entretien d'un espace paysager	Travaux d'Entretien des Aménagements paysagers	100h
UCS2	Réalisation de travaux relatifs à la création d'un espace paysager	Travaux de Création des aménagements paysagers	69h
UCS3	Utilisation des engins de transport et de terrassement dans le respect des règles de sécurité	Conduite d'engins en sécurité	12h

UNITÉS CAPITALISABLES D'ADAPTATION RÉGIONALE À L'EMPLOI

UCARE1 partie 1	Identification et utilisation des plantes (ligneuses d'ornement)	Reconnaissance des végétaux ligneux d'ornement (arbres-arbustes-arbrisseaux - sous-arbrisseaux	61h
UCARE1 partie 2	Identification et utilisation des plantes à massif	Reconnaissance des plantes à massif : annuelles-bisannuelles-vivaces-molles-bulbeuses-orangerie.	60h
UCARE2	Mise en place des infrastructures paysagères en élévation	Maçonnerie paysagère	102h

TOTAL **29 semaines** **800h**

La formation est organisée en Unités Capitalisables (UC) et évaluée en situations professionnelles et sociales.

Les validations du diplôme sont réalisées sous forme d'épreuves orales. Un rattrapage appelé « Remédiation » est prévu pour chacune des UC en cas d'échec. Le jury valide le diplôme à l'obtention de la totalité des UC.

VALIDATION

LE MÉTIER D'OUVRIER DES ESPACES VERTS

AU QUOTIDIEN, L'OUVRIER OU L'AGENT DES ESPACES VERTS EST AMENÉ À :

- Préparer son travail dans le cadre des consignes reçues, en intégrant les dispositions réglementaires, règles de bonne conduite et le respect de la sécurité
- Réaliser des travaux de création des espaces verts
- Réaliser des travaux d'entretien des espaces verts et de maintenance des installations
- Réaliser des travaux de constructions paysagères ou d'ouvrages paysagers
- Réaliser des travaux d'élagage, de taille de formation, d'entretien et de soins aux arbres
- Utiliser les matériels et conduire les engins de chantier en conformité avec les conditions réglementaires et en assure l'entretien courant
- Participer aux travaux d'entretien d'espaces naturels et ruraux
- Participer à des travaux d'entretien de végétaux d'intérieur et de réalisation de décorations d'espaces intérieurs
- Communiquer au sein de l'entreprise ou de la collectivité, avec la clientèle ou le public, avec les partenaires, avec les fournisseurs...

VALIDATION PAR ACQUIS ACADÉMIQUES

Si vous avez validé un :

Vous êtes dispensé
de validation pour :

CAP Agricole, BEP Agricole, BP Agricole ou tout autre diplôme de niveau 3

Brevet Professionnel Agricole Rénové

BAC Général, Technologique ou Professionnel

CAP Agricole « Travaux Paysagers »

BEP Agricole « Travaux Paysagers »

Pour tout autre diplôme, notamment étranger, nous contacter avec une copie du diplôme

Individualisation

de parcours :

Nous consulter

NB : Aucune équivalence ne sera prise en compte sans copie de diplôme

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Formation dispensée en salle et sur les ateliers pédagogiques de l'établissement. Formation proposée en formation continue et non en alternance.

Et après ?

BP Aménagements Paysagers

Certificat de Spécialisation

Stages techniques

Une fois le BPA TAP validé, plusieurs options s'ouvrent aux candidats

Diplôme de niveau IV (BAC) de la spécialité Espaces Verts permettant l'accès aux fonctions de chef d'équipe ou de chef d'entreprise du paysage

- CS Constructions Paysagères
- CS Jardinier de golf et entretien des sols sportifs engazonnés
- CS Taille et soins des arbres

Complément de formation proposé sous forme de stages techniques ouverts aux professionnels et titulaires d'un diplôme dans le domaine

Contact :

CFPPA Les Vaseix-Bellac
05.55.48.44.30

Plus d'infos sur : www.educagri.fr/les-formations-diplomes-et-certifications/liste-des-formations.html

Contact :

CFPPA Les Vaseix-Bellac
05.55.48.44.30